



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014

Le trente juin deux mille quatorze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : LE CHATTON Sylvain, CHAPELON Alexandre, DEREGNAUCOURT Laurent, ENTZMANN Sarah, LIGER Franck, MAHE Fabienne, VELLUET Benjamin, LE FEUR Chloé, LAROCHE Laurent, DECIUS Raphaël, COURTOIS Janine, HOPKINS Stephen

Etaient absents excusés : HRYNIUKA Angélique, LEROY Jérôme

Etaient absents : CORNU Jérôme

Pouvoir : LEROY Jérôme donne pouvoir à LE CHATTON Sylvain

Mr LIGER Franck été nommé secrétaire.

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 15 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/05/2014
2. Vote du Budget attribué aux associations (délibération)
3. Subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle (délibération)
4. Renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure (délibération)
5. Demande de subvention CVTA (Chaumont Vexin-Thelle Athlétique) (délibération)
6. ADICO – désignation titulaire et suppléant (délibération)
7. Subvention le Baliste Club de Gisors (délibération)
8. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal – (délibération)
9. Adoption du compte de gestion du receveur 2013 – Commune (délibération)
10. Adoption du compte de gestion du receveur 2013 – Assainissement (délibération)
11. Affectation des résultats – budget Communal 2013 – (délibération)
12. Affectation des résultats – budget Assainissement 2013 – (délibération)
13. Remboursement de frais d'un bénévole de la bibliothèque – (délibération)
14. Vote des 4 taxes locales – (délibération)
15. Accord prêt SDF à l'association de danse du monde – (délibération)
16. Remplacement pour les congés annuels de l'agence postale – (délibération)
17. Convocation CM – (délibération)
18. Tracteur : lancement appel d'offre – (délibération)
19. Réforme des rythmes scolaires, création de 2 postes en emplois d'avenir – (délibération)
20. Débat sur la réforme territoriale – (délibération)
21. Subvention – La Défense d'Amblainville – (délibération)
22. Ajustement de la quote part versée au RPI
23. Compte rendu : travaux des commissions
24. Enregistrement du CM
25. Informations diverses

oooooooooooo

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/05/2014

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents

Intervention de M. CHATAIGNE Pierre, qui expose aux membres du conseil le compte-rendu (bilan) d'activité de la bibliothèque municipale, ainsi que les animations pour 2014. Actuellement 108 lecteurs sont inscrits. Ce compte-rendu est disponible soit à la bibliothèque soit à la mairie.

20 H 30 arrivée de Mr LAROCHE Laurent

Intervention de Philippe CONCE (le cantonnier) qui expose aux membres du conseil sur quelles machines (auto-portée, petit tracteur, épareuse,...) il travaille et leur utilité. Il signale aussi que l'actuel tracteur Ford (1980) a des problèmes de freins.

Assainissement

M. LE CHATTON Sylvain, avec la participation de M. CHARPENTIER Dominique, fait un point sur l'assainissement par rapport aux résultats de l'étude menée, après les carottages. Au vu des résultats annoncés, une autre étude financière va être missionnée par M. LE CHATTON Sylvain auprès de l'agence de l'eau qui analysera ces rapports.

Vote du Budget attribué aux associations (délibération)

La délibération concernant le Budget attribué aux associations est adoptée à l'unanimité.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-17 du 19/05/2014

AALIA	300€	Foot de Chaumont / Vexin	135€
APE	100€	SPA Convention	145€
APEI	50€	Scout de France	45€
Amis de l'orgue	400€	Jardin familiaux	75€
Détente et loisir Boissy le bois	45€	Créason (fonctionnement)	350€
Comités des fêtes LSP	1500€	Créason (festival)	800€
Cie théâtre AL Dente	300€	Créason (entrée ado)	400€
Judo club Chaumont/ Vexin	75€	Association Moderne Jazz	30€

Secours Catholique Oise	100€		
Les Rives du canal de Marquemont	3000€		

Subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle (délibération)

La délibération concernant la subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle est adoptée à l'unanimité pour la somme de 5222.00€.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-18 du 19/05/2014

Renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure (délibération)

La délibération concernant le renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure est adoptée à l'unanimité.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-19 du 19/05/2014

Demande de subvention CVTA (Chaumont Vexin-Thelle Athlétique) (délibération)

La délibération concernant la subvention CVTA, de 50 €, est adoptée à l'unanimité

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-23 du 19/05/2014

ADICO – désignation titulaire et suppléant (délibération)

La délibération concernant l'ADICO (développement informatique) est adoptée à l'unanimité.

M. HOPKINS Stephen est désigné titulaire et M. DEREGNAUCOURT Laurent suppléant.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-21 du 19/05/2014

Subvention le Baliste Club de Gisors (délibération)

Pour cette délibération, M. CHAPELON Alexandre et M. DEREGNAUCOURT Laurent sortent en tant que membres de cette association. Il est 22h10.

La délibération concernant la demande de subvention du Baliste Club de Gisors est adoptée à l'unanimité pour la somme de 60€ soit 15€ / adhérent de la commune.

M. LE CHATTON demande à M. CHAPELON Alexandre et M. DEREGNAUCOURT Laurent de revenir. Il est 22h13.

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-22 du 19/05/2014

Délégations consenties au Maire par le conseil municipal – (délibération)

Cette délibération annule et remplace la délibération N°2014-07 du 28/03/2014

Adoption du compte de gestion du receveur 2013 – Commune et Assainissement (délibérations)

Le Maire précise que le Receveur a transmis le Compte de Gestion comme la Loi en fait l'obligation et que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affectation des résultats – budget Communal 2013 – (délibération)

Le Conseil Municipal décide d'affecter en section d'investissement recette au compte 1068 la somme de 4 362,70€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affectation des résultats – budget Assainissement 2013 – (délibération)

Le Conseil Municipal décide d'affecter en section d'investissement recette au compte 1068 la somme de 7 547,47 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Remboursement de frais d'un bénévole de la bibliothèque – (délibération)

M. LE CHATTON explique aux membres du conseil qu'une convention a été passée avec la MDO pour le remboursement des frais occasionnés concernant les journées de formations de M. CHATAIGNE Pierre. Ces remboursements de frais sont de 43,30€.

La délibération concernant le remboursement de frais d'un bénévole de la bibliothèque municipale est adoptée à l'unanimité.

Vote des 4 taxes locales – (délibération)

- Taxe d'habitation : 13,07 %
- Taxe sur le foncier bâti : 16,44 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 34,28 %
- CFE (taxe des entreprises) : 16,26 %

Soit un taux identique à l'année 2013.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Accord prêt SDF à l'association de danse du monde – (délibération)

M. LE CHATTON explique aux membres du conseil les difficultés rencontrées par l'association en interne.

L'association étant dissoute, il n'y a pas lieu de délibérer.

Remplacement pour les congés annuels de l'agence postale – (délibération)

Madame DAIREAUX Laure sera en vacances du 27 juin 2014 au 19 juillet 2014, elle sera remplacée par Monsieur CARPENTIER Jérôme qui assurera l'ouverture les samedis 28/06, 05/07 et 12/07 de 9 h 00 à 12 h 00. Une facture sera produite par le CDG.

Convocation CM – (délibération)

M. LE CHATTON demande aux membres du conseil si l'envoi des convocations aux conseils municipaux et aux commissions peut se faire par mail. Un envoi par courrier pourrait être fait pour les personnes le désirant.

La délibération concernant l'envoi des convocations des conseils municipaux et des commissions par mail est adoptée à l'unanimité. Un tableau en annexe sera mis pour ceux qui veulent les recevoir par mail.

Tracteur : lancement appel d'offre – (délibération)

M. LE CHATTON explique aux membres du conseil le dossier sur l'avis d'appel public à la concurrence concernant les 2 lots suivants : l'achat d'un tracteur neuf et d'une lame de déneigement neuve. Cet avis d'appel public à la concurrence sera lancé le 07/07/2014 et consultable sur le site web de la commune, sur la Gazette Picarde et sur le site www.marches-publics.fr.

Réforme des rythmes scolaires, création de 2 postes en emplois d'avenir – (délibération)

M. LE CHATTON explique aux membres du conseil les difficultés de la mise en place des rythmes scolaires (TAP) pour la rentrée de septembre 2014 avec le choix des 4 x 45 mn le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Garderie le mercredi matin puis classe, cantine puis transport pour les enfants inscrits au centre aéré de Chaumont en Vexin par le car du centre aéré. La solution de recrutement de 2 emplois d'avenir a été retenue par le RPI les Tourbières pour les classes primaires (Liancourt), les ATSEMS assurant les TAP en maternelle (Loconville). Les emplois d'avenir seraient pris par la commune moyennant une diminution de la quote part de la subvention versée au RPI du montant des indemnités de ces 2 emplois d'avenir.

La délibération concernant le recrutement de 2 agents communaux est adoptée à l'unanimité.

Débat sur la réforme territoriale – (délibération)

A la demande du conseil municipal, le débat concernant la réforme territoriale se fera ultérieurement.

Subvention – La Défense d'Amblainville – (délibération)

La délibération concernant la subvention de "La Défense d'Amblainville", de 60€ est adoptée à l'unanimité. Cette association compte 4 personnes de la commune.

Ajustement de la quote part versée au RPI les Tourbières

M. LE CHATTON explique aux membres du conseil que suivant le vote du RPI les Tourbières, concernant les emplois d'avenir, la quote part de la commune changera lors de la subvention du RPI les Tourbières.

Compte rendu : travaux des commissions

Compte-rendu des différentes commissions :

- Commission liens sociaux : M. LIGER Franck explique le déroulement du feu d'artifice, le cadeau de la commune lors d'un mariage (livre sur les fondamentaux du mariage), pour une naissance (bouquet de fleurs et carte cadeau chez Joué Club), pour le parrainage civil (livre du parrainage).
- Commission fleurs : Mme LE FEUR Chloé explique que suite à la plantation de fleurs le problème de l'arrosage restait.
- Commission culture patrimoine : M. VELLUET Benjamin explique que par rapport à la future stèle de l'aviateur, il fera une visite à une personne du village qui pourrait en fabriquer une.
- Commission communication : Mme ENTZMANN Sarah explique les différentes pages du futur journal de la commune. M. LE CHATTON explique le système d'alerte SMS avec ses coûts

- Commission voirie et chemins : Les trous de la route de Boubiers ont été bouchés sauf les trous restants de la responsabilité de la commune de Boubiers Une réflexion concernant le stationnement dans le village va être menée ainsi que pour la détérioration des différents fossés.

Enregistrement du CM

A la demande de la secrétaire de mairie, M. LE CHATTON propose au conseil municipal que les séances puissent être enregistrées sur bande magnétique afin de ne rien oublier lors du compte-rendu. L'enregistrement sera effacé après affichage sur les tableaux publics.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'enregistrement sur bande magnétique des futurs conseils municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 00h08

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
--	---